



Ligue Midi-Pyrénées d'Aïkido et de Budo

Inscription aux examens grades 2016

Afin d'alléger la procédure de contrôle des dossiers de candidature et d'éviter tout désagrément, je vous demande de bien vouloir vérifier, avant dépôt ou envoi, que votre dossier tient compte des modalités rappelées ci-après.

Ces modalités sont extraites du nouveau Règlement Particulier de la commission des grades (CSDGE), il ne peut donc y avoir de dérogation (<http://www.ffabaikido.fr/fr/pdf/REGLEMENT%20CSDGE%20NOV%2014.pdf>). Ce nouveau règlement instaure un changement au niveau des frais et des délais d'inscription.

Merci d'avance pour votre compréhension.

Claudine SERPAUD
Secrétaire générale

MODALITES D'INSCRIPTION A UN EXAMEN DE GRADE DAN

Procédure conforme au règlement de la commission des Grades C.S.D.G.E.

Le dossier d'inscription à un examen de grade Dan doit comporter obligatoirement :

- La fiche de Candidature à l'Examen signée et datée par **le candidat et le professeur**. Elle sera signée ensuite par Raymond Solano, Président de la ligue.
- Le Passeport Sportif (l'original, surtout pas de photocopies) comportant les 3 stages validants*
- Le carnet de grades UFA s'il vous a déjà été remis
- Le certificat médical de moins de 1 an
- Le règlement des frais d'inscription :
 - 1er & 2è Dan un chèque de 30 Euros à l'ordre de la Ligue Midi Pyrénées d'aïkido
 - 3è & 4è Dan un chèque de 60 Euros à l'ordre de la Fédération française d'aïkido et de budo
- 1er et 2ème Dan (demande à adresser **DEUX MOIS** avant la date de l'examen)
Dossier à remettre au secrétariat de la ligue Midi Pyrénées : Claudine SERPAUD Apt B01, 7 rue de l'Ousseu, 31830 Plaisance du Touch ou en main propre lors d'un stage. La fiche sera ensuite signée par Raymond Solano, Président de Ligue.
- 3ème et 4ème DAN (demande à adresser **TROIS MOIS** avant la date de l'examen)
Dossier à remettre au secrétariat de la FFAB Les Allées 83149 BRAS (ne pas oublier de faire signer la fiche à Raymond Solano, Président de la ligue avant envoi !). Dans le cas où le dossier est remis à Raymond Solano prévoir une enveloppe timbrée à l'adresse de la FFAB afin qu'il puisse effectuer lui-même cet envoi.

Merci d'affranchir le courrier en TARIF NORMAL et Non "Recommandé".

Président : Raymond Solano Tél : 06.13.31.90.59 - E-mail : osteo.sol31@gmail.com

Adresse courrier Ligue : Ligue Midi-Pyrénées d'Aïkido et de Budo, Claudine Serpaud, 7 rue de l'Ousseu 31830 Plaisance du Touch

E-mail : secretaire@aikido-midipyrenees.org - Siège social : 15 avenue Camille Pujol 31500 Toulouse.

Site web : <http://aikido-midipyrenees.org/>

Dates limites d'envoi (cachet de la poste faisant foi) :

• Passages de janvier 2015

Pour les 1^{er} et 2^{ème} dan,

- L'examen ayant lieu le 16 janvier 2016, le dossier doit être envoyé **au plus tard le 15 novembre 2015** et les 3 stages doivent être inclus dans la période allant du 16 novembre 2014 au 15 novembre 2015.

Pour les 3^{ème} dan,

- L'examen ayant lieu le 7 février 2016, le dossier doit être envoyé **au plus tard le 6 novembre 2015** et les 3 stages doivent être inclus dans la période allant du 7 novembre 2014 au 6 novembre 2015.

Pour les 4^{ème} dan,

- L'examen ayant lieu le 6 février 2016, le dossier doit être envoyé **au plus tard le 5 novembre 2015** et les 3 stages doivent être inclus dans la période allant du 6 novembre 2014 au 5 novembre 2015.

• Passages de avril/juin

Pour les 1^{er} et 2^{ème} dan,

- L'examen ayant lieu le 30 avril 2016, le dossier doit être envoyé **au plus tard le 29 février 2016** et les 3 stages doivent être inclus dans la période allant du 28 février 2015 au 29 février 2016.

Pour les 3^{ème} dan,

- L'examen ayant lieu le 12 juin 2016, le dossier doit être envoyé **au plus tard le 11 mars 2016** et les 3 stages doivent être inclus dans la période allant du 12 mars 2015 au 11 mars 2016.

Pour les 4^{ème} dan,

- L'examen ayant lieu le 11 juin 2016, le dossier doit être envoyé **au plus tard le 10 mars 2016** et les 3 stages doivent être inclus dans la période allant du 11 mars 2015 au 10 mars 2016.

* STAGES VALIDANTS :

- stages organisés par les fédérations FFAB ou FFAAA (stages dits fédéraux quels qu'ils soient),
- stages organisés par les Ligues, quelles qu'elles soient : stages pour tous animés par un CEN, mises en situation 1^{er} ou 2^{ème} (avec 1 stage validé pour 3 de ces stages effectués), séminaires hauts Niveaux régionaux, école des cadres.

NE SONT PAS VALIDANTS : tous les **stages privés**, de clubs, y compris les stages d'été de Lesneven, St Mandrier, La Colle, ainsi que les stages ENA et de « Rentrée ».

Stages validants saison 2015-2016, de la ligue Midi Pyrénées :

- Séminaire Haut niveau du 01/11
- Ecole des cadres des 21/02 et 10/04
- Stage de mise en situation 1er dan (3 pour un)
- Stage de mise en situation 2ème dan (3 pour un)
- Stage pour tous des 27/09, 17-18/10, 15/11, 29/11, 13/12, 06/03, 08/05
- Stage Jeunes du 28/11
- Stage enseignant des 16-17/10



Ligue Midi-Pyrénées d'Aïkido et de Budo

- Préparation 3-4 des 9-10/01
- Rencontres 3-4 des 12/12 et 05/03
- Stage Aïkido/Handicap des 14-15/05

